



Construire Gagner Transformer !

Les contractuels de droit public, qu'ils soient sous CDD ou CDI, sous contrat Pacte ou recrutés par voie contractuelle comme travailleurs handicapés, vont prochainement bénéficier d'une instance de représentation et de défense de leurs droits et garanties, de leurs intérêts collectifs et individuels : la C.C.P. (Commission Consultative Paritaire).

La création de cette CCP est une première victoire pour laquelle la CGT a fortement œuvré.

Ce sont ainsi près de 700 contractuels à la DGFIP qui vont très prochainement être appelés à voter pour la première fois à l'élection pour leurs représentants en Commission Consultative Paritaire.

La CCP sera composée de quatre représentants titulaires et de quatre suppléants de l'administration et de quatre titulaires et de quatre suppléants élus par les personnels relevant des trois niveaux A, B, C.

La CGT a déposé dans le cadre de cette élection, une liste complète de candidats, c'est-à-dire avec des candidats sur tous les niveaux pour se donner les moyens de défendre tous les contractuels !

En votant pour la CGT, le message envoyé à l'administration sera d'autant plus fort que cette année 2010 est marquée par l'ouverture de négociations au niveau Fonction publique pour une loi de titularisation des non-titulaires et il faudra maintenir un rapport de force élevé en 2011 pour voir celles-ci aboutir !

La CGT Finances Publiques, la Fédération des Finances CGT et l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT, portent des propositions fondées sur une conception élevée du service public et des missions. Elles s'opposent aux choix actuels et à l'empilement de réformes et de restructurations des services qui se traduisent pour les agents contractuels par des licenciements et de continuelles remises en cause de leurs droits et garanties.

La CGT revendique :

- ▶ un état des lieux annuel précis de la situation des contractuels ;
- ▶ de revenir à la nécessité du statut et de l'emploi de fonctionnaires pour les besoins permanents ;
- ▶ une véritable loi de titularisation avec des conditions de titularisation optimales de reclassement ;
- ▶ l'interdiction de recrutement de contractuels en dehors de situations exceptionnelles ;
- ▶ la garantie de l'amélioration des conditions de rémunération et des droits collectifs et sociaux des

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

agents contractuels.

Dans leurs actions au quotidien (instances paritaires, rencontres avec l'administration...), les représentants de la CGT ont pu prouver leur combativité et leur efficacité.

Plus que jamais, un syndicalisme fort, déterminé, ouvert, capable de proposer, de rassembler, de lutter, de négocier est nécessaire.

C'est ce syndicalisme qu'incarne la CGT Finances Publiques.

C'est pour le faire vivre que s'engagent les candidats de la CGT Finances Publiques à la Commission Consultative Paritaire.

Les candidats de la CGT Finances Publiques :

Scrutin du 7 décembre 2010

Niveau A

- ▶ **Shervin AHMADI** CGT Finances Publiques SERVICES CENTRAUX/Bureau SI-1E/Noisy le Grand
- ▶ **Stéphane CIARAVOLO** CGT Finances Publiques SERVICES CENTRAUX/Bureau SI-1A/Noisy le Grand

Niveau B

- ▶ **Fiorello DI CONSTANZO** CGT Finances Publiques DRFIP HERAULT/DSF HERAULT/Montpellier
- ▶ **Martial MEBKHOUT** CGT Finances Publiques DIRCOFI RHONE ALPES/BOURGOGNE/Lyon

Niveau C

- ▶ **Thierry FAUCHEREAU** CGT Finances Publiques DDFIP VAL DE MARNE/CENTRE D'ENCAISSEMENT/Créteil
- ▶ **Pascal BRODOWSKI** CGT Finances Publiques DRFIP NORD CENTRE D'ENCAISSEMENT/Lille
- ▶ **Marc MONIN** CGT Finances Publiques DDFIP VAL DE MARNE CENTRE D'ENCAISSEMENT/Créteil
- ▶ **Dominique PLAWNY** CGT Finances Publiques DRFIP NORD CENTRE D'ENCAISSEMENT/Lille

La CGT avec vous, plus forts ensemble !

Public: [Elections 2010 de la Com. Paritaire des agents de la DGFIP](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank